

**DIRECTEUR / DIRECTRICE
DU DEPARTEMENT RESEAU DES SITES UNIVERSITAIRES
DE L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

Organisme recruteur :

Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, 41, allées Jules Guesde – CS 61321

31013 Toulouse Cedex 6

Tel : 05 61 14 93 48

<http://www.univ-toulouse.fr>

Date de disponibilité : 1^{er} mars 2021.

Durée de la mission : 4 ans en vertu du règlement intérieur, sous réserve des évolutions statutaires envisagées pour l'UFTMiP dans le cadre de l'évolution de la politique de site.

Type de poste et quotité : Mise à disposition d'enseignants-chercheurs, chercheurs et assimilés des établissements et organismes de la COMUE – quotité : 40 %.

Catégorie : A

Domaine Fonctionnel : Enseignement supérieur et recherche

Intitulé : Directeur-trice du département Réseau des Sites Universitaires de l'Université Fédérale de Toulouse.

Initiée en 2012, la coordination des campus universitaires de l'académie de Toulouse est portée par l'UFTMiP. Elle accompagne le partage et la construction de dynamiques territoriales dans les dix villes qui rayonnent autour de la métropole toulousaine : Albi, Auch, Cahors, Castres-Mazamet, Figeac, Foix, Millau - Saint-Affrique, Montauban, Rodez et Tarbes.

Par ailleurs, depuis 2017, le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) de la Région Occitanie prévoit de conforter la dynamique de coopération entre tous les acteurs locaux, en incluant les opérateurs de formations post-bac (lycées, offre privée...). Les objectifs poursuivis sont de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, de renforcer le lien formation-recherche afin de garantir la qualité et la pérennité de ces implantations et de renforcer le lien avec le secteur socio-économique pour participer au développement économique du territoire. Dans cette logique, dix binômes d'animateurs de campus, universitaires et issus de collectivités territoriales, ont été constitués pour mailler le territoire académique. La mise en réseau, le partage et la valorisation des bonnes pratiques constituent le cœur de la mission d'animation des campus.

Enfin, dans un contexte de réflexion sur l'avenir de la politique du site académique, l'UFTMiP réaffirme son rôle d'animateur et de porteur de services collectifs au bénéfice de tous les établissements de l'académie. Son rôle de « facilitateur », de mise en synergie des acteurs et de mutualisation de services est encore amené à monter en puissance. Il s'agit d'une part de conforter le déploiement des dispositifs existants, et, d'autre part, d'identifier les compétences, services et outils à mettre en commun pour apporter une réponse partagée entre les différents établissements et organismes de recherche.

Missions principales :

Le département Réseaux des Sites Universitaires est un des 4 départements de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Il est piloté par un bureau qui regroupe les vice-présidents Sites (ou leur équivalent) des établissements membres de l'UFTMiP. Il assume l'animation et la coordination des politiques d'implantation territoriale des établissements et organismes de recherche membres et associés.

Le Département Réseau des Sites Universitaires travaille en étroite collaboration avec les trois autres départements (Formation Vie Etudiante ; Recherche Doctorat Valorisation ; Relations Européennes et Internationales) et les services de l'UFTMiP. Ses principaux objectifs consistent à :

- Accompagner la trajectoire de développement de chaque campus universitaire en prenant en compte la diversité de chacun ;
- Valoriser l'apport de chaque campus, permettre de mutualiser leurs expériences, éviter la mise en concurrence et passer d'une structuration en étoile à un maillage en réseau ;
- Construire des projets partagés de développement des formations entre les établissements membres de l'UFTMiP, en lien avec la DRAAF, le Rectorat et les lycées ;
- Renforcer le lien formation-recherche en favorisant sur chaque campus des solutions adaptées d'organisation de la recherche clairement articulées avec les stratégies des établissements et en lien avec les UMR ;
- Répondre aux problèmes identifiés en termes de vie étudiante en partenariat avec le CROUS et les acteurs locaux ;
- Favoriser les dispositifs de diffusion de culture scientifique et technique dans les territoires ;
- Apporter une expertise sur l'enseignement supérieur porté par les établissements de l'UFTMiP auprès des partenaires.

Directement rattaché(e) à la Présidence de l'UFTMiP, le/la Directeur/trice du Département Réseau des Sites devra assurer :

- L'animation du bureau du Département ;
- Le suivi des projets des campus, du SRESRI, du CPER et des éventuels schémas locaux ;
- L'animation du groupe des animateurs universitaires ;
- Les interactions politiques avec le Conseil Régional et les autres collectivités territoriales ;
- La prise en compte de la dimension territoriale dans les différents projets développés par l'UFTMiP ;
- L'élaboration de projets communs avec les services et départements de l'UFTMiP (Formation et Vie Etudiante ; Recherche, Doctorat et Valorisation ; Relations Européennes et Internationales ; service numérique ; Documentation...) ;
- La contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'UFTMiP ;
- La participation à certaines instances de l'UFTMiP (CODIR hebdomadaire, conseil des membres, CA...) ;
- La représentation du Président de l'UFTMiP à la demande de ce dernier.

Le/la directeur-trice du DRSU s'appuie sur une coordinatrice qui alimente les réflexions et assure la mise en œuvre concrète des décisions politiques. Cette mission nécessitera des réunions de travail sur l'ensemble du territoire académique.

Niveau requis et compétences :

- Expérience dans des fonctions d'animation ou de pilotage de structure d'enseignement supérieur et de recherche ou en laboratoire de recherche souhaitée ;
- Aptitudes au travail en équipe et à la médiation ;
- Sens relationnel aigu, autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de communication et de représentation ;

- Capacité à comprendre les enjeux des acteurs locaux (universitaires, collectivités, acteurs socio-économiques) et les stratégies des établissements.

Savoirs :

- Connaissance approfondie du système d'enseignement supérieur et de recherche français et international, ainsi que de la diversité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'académie de Toulouse ;
- Connaissance des structures et équipes de l'Université Fédérale de Toulouse.

Description de l'employeur :

L'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP), Communauté d'Universités et d'Etablissements est constituée de 7 membres (UT1 Capitole, UT2 Jean-Jaurès, UT3 Paul Sabatier, INP, INSA, ISAE et le CNRS) et de nombreux établissements associés. Elle a pour objectif d'unir les compétences pour favoriser les projets transversaux ou internationaux, dynamiser les activités de recherche et de formation, renforcer la visibilité de l'ensemble du site toulousain.

Dans ce cadre, la COMUE UFTMiP pilote les projets relevant des Investissements d'Avenir (Labex, Idefi...), l'Opération Campus et les différents projets interuniversitaires.

Au sein de l'Université de Toulouse, les départements sont aujourd'hui chargés de la mise en œuvre du contrat quinquennal avec l'Etat et de la convention quinquennale avec le Conseil Régional.

Conditions particulières d'exercice :

Le poste est ouvert aux enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et assimilés des établissements (et organismes) de la COMUE, par voie de mise à disposition (fonctionnaire d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un établissement public).

Candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent parvenir accompagnées de l'avis de l'établissement de rattachement au plus tard le 06 février 2021 à 17h à : *Monsieur le Président de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, 41 allées Jules Guesde – CS 61321 – 31013 Toulouse Cedex 6*

ainsi que par mail à l'adresse suivante : candidature@univ-toulouse.fr

Des entretiens auront lieu durant le mois de février 2021.